



Buss'info



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins - Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

N° 36 juillet 2017

Edito

Les vacances d'été sont là et les estivales du Théâtre du Peuple aussi. Comme les années passées, la saison estivale débutera au Square Maurice Pottecher le 14 juillet à 13h14 : pour la dernière année de direction de Vincent Goethals, cela devrait être encore un succès...n'en doutons pas.

Bonne saison théâtrale à tous.

Vous avez pu voir la progression des travaux de la place de la Mairie. Prévue au départ, sur deux périodes, printemps et automne 2017, l'entreprise Molinari a réussi le pari de terminer la réalisation des travaux sur les 3 mois de printemps.

Tous les réseaux enterrés ont été refaits, la géolocalisation réalisée.

Début juillet, vous avez pu constater que seuls restent à finaliser les trottoirs (sauf devant les commerces qui auront un enrobé provisoire pour cet été) et l'éclairage public.

Je veux ici, remercier les Bussenets qui ont soutenu notre projet de réhabilitation et nous ont fait confiance, remercier l'entreprise, qui ayant compris les enjeux économiques, a fait tout son possible pour rendre les commerces facilement accessibles et perturber au minimum, les habitudes des Bussenets.

Mais des travaux d'une telle envergure occasionnent forcément des désagréments importants de circulation, de stationnement et des nuisances diverses (bruit, poussières...)

Merci donc aux Bussenets, qui dans une large majorité, ont fait preuve de patience et de compréhension.

Dès septembre, la place sera rendue aux habitants dans sa configuration définitive et commenceront alors, les travaux de la rue du Théâtre.

Toujours avec la même volonté de rapidité et d'efficacité, seuls les réseaux souterrains (Eaux pluviales-assainissement et téléphone/électricité) seront réalisés. Après avoir remis la chaussée en état pour l'hiver, la finition de la voirie sera réalisée au printemps 2018. La circulation en période de neige ne sera donc pas perturbée.

Bonnes vacances à tous et je vous donne rendez-vous à la rentrée où d'autres sujets seront à l'ordre du jour avec notamment le devenir des NAP : une réunion sera proposée aux parents enseignants et associations à l'automne prochain.

Le Maire
Alain VINEL



La Vie à Bussang

Semaine Bleue



Mercredi après-midi 5 octobre, à l'occasion de la semaine bleue, semaine nationale dédiée aux personnes âgées et retraitées, Catherine BOILEAU-PILET, conseillère municipale, et notaire à THANN, a animé une conférence débat sur le thème de la transmission de patrimoine : elle a expliqué les démarches à accomplir au décès d'un proche et les règles successorales. Au vu de ces observations, elle a présenté les différentes possibilités pour organiser son patrimoine, et anticiper la transmission : les donations, les contrats de mariages, les testaments par exemple. Pour quelles raisons faut-il effectuer des donations ? Comment s'y prendre ? La fiscalité successorale, aspect déclencheur le plus

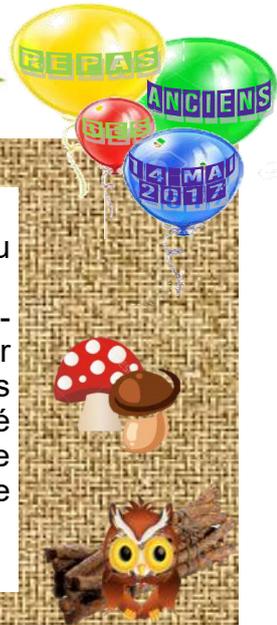
souvent, a bien sûr été évoqué. La réunion a attiré une trentaine de personnes, satisfaites de repartir avec un bagage d'informations. Cette réunion n'avait pas pour but d'être exhaustive mais de "donner des informations d'ordre général", et de "donner des pistes de réflexion"... Catherine BOILEAU-PILET a bien insisté : chaque cas étant particulier, chaque famille ayant ses spécificités, chaque patrimoine étant différent, et en fonction des volontés de chacun, "rien ne vaut une consultation personnalisée chez le notaire", artisan juridique qui peut vous offrir du "sur-mesure"...

Le Repas des Anciens



Le 14 mai dernier, les aînés se sont retrouvés au traditionnel repas annuel au centre communal du quartier.

La municipalité a mis à l'honneur les plus âgés présents. Il s'agit de Paulette Welcker née le 27 janvier 1921 et Marcel Mangel né le 08 juillet 1923 mais Alain Vinel maire de la localité a également honoré leurs conscrits à savoir, Suzanne Parmentier née le 03 décembre 1921 et Georges Parmentier né le 25 novembre 1923.



Inauguration Maison des Associations



Inaugurée le 24 juin dernier par le Maire et le Député nouvellement élu, Christophe NAEGELEN, construit en 1850 ce bâtiment abritait la Mairie mais aussi l'école.

La rénovation extérieure de ce beau bâtiment du patrimoine Bussenet, a été conduite dans le souci de conservation et de mise en valeur de son cachet d'origine.

L'intérieur en a été entièrement modernisé, rendu fonctionnel pour répondre aux besoins

des associations qui s'y sont installées depuis janvier.

Ce sont, au rez-de-chaussée : l'Harmonie Bussang-St Maurice, la Bibliothèque, une salle de réunion et à l'étage : le Club Couture, la Société des Fêtes, la Bussenette, le Club Vosgien, Entregens, les Parents d'élèves.



La Vie à Bussang (suite)



Deux visites de sécurité ont eu lieu sur la Voie Verte des Hautes Vosges le 30 mai entre Cornimont et Remiremont et le 13 juin entre Bussang et Remiremont.

Ces visites ont permis aux services du Département, accompagnés par des élus ainsi que l'agent technique de la Voie Verte de recenser tous les points à corriger ou à améliorer le long de la Voie Verte.



Ils viennent d'avoir 18 ans et ont reçu leur carte électorale. Ils ont pu voter pour élire le nouveau Président de la République ainsi que le Député de la 3ème circonscription des Vosges.



Des TRUCKS à la BOULOIE

Les 11 et 12 mai dernier, une manifestation réservée aux professionnels concernés était organisée conjointement par Renault Trucks France, Garage des Ormes, le garage Graway, HSM (fabricant d'engins forestiers), remorques Louault et JC Logistique sur le site de la Bouloie.

A cette occasion, plus de 200 visiteurs ont pu apprécier la qualité des engins présentés mais également l'excellente organisation du site.



Simon Delétang succède à Vincent Goethals au Théâtre du Peuple



Pas moins de 168 candidats âgés de 21 à 60 ans étaient sur les rangs. C'est le projet du metteur en scène lyonnais Simon Delétang qui a été retenu pour « la qualité des grands récits théâtraux qu'il propose pour les créations d'hiver et d'été, pour le talent des autres artistes qu'il conviera à travailler et créer à ses côtés, pour son ambition affirmée de rencontrer toujours plus et mieux sur le territoire un public large et diversifié, ainsi que de très

nombreux comédiens amateurs de la région et d'ailleurs à l'occasion de chantiers de formation, de transmission et de création » fait savoir le Théâtre du Peuple dans un communiqué. Il prendra ses fonctions à l'automne 2017. **Bienvenue à lui.**



Bienvenue également à :

RÉACTIF' RÉNOV'
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
PLOMBERIE
RÉNOVATION D'INTÉRIEUR
INSTALLATION SANITAIRE
Siret 824 992 721 00012
29 Rue du 3^{ème} RTA 88540 BUSSANG
Tél. 06 82 38 79 74

Bienvenue aussi à : Mme Gaëlle Veillet



nouvelle Directrice du Casino.



La Vie à Bussang (suite)



Le 28 février, Benoît Jourdain, Vice-Président du Département des Vosges en charge du Tourisme, a attribué le label « Accueil Vélo » à l'hôtel La Bouloie à Bussang.

Le tourisme à vélo représente un enjeu économique important pour le Département, qui dispose de près de 200km de véloroutes et voies vertes, plus de 3.500 kilomètres de circuits VTT et 11 boucles cyclosporatives balisées (Bike.vosges). Les différentes études menées sur les retombées économiques d'une politique cyclable ambitieuse démontrent que les actions mises en place sont suivies d'effets immédiats et de retombées économiques à court terme.

Le label « Accueil vélo »

Le Département est depuis cet été pilote et évaluateur de la marque nationale « Accueil Vélo », autorisant ainsi pour une durée de 3 ans les prestataires volontaires et remplissant les conditions, à utiliser la marque. Il s'agit d'un label national, permettant d'identifier les prestataires (hébergeurs, sites de visites ou de loisirs, loueurs/réparateurs de vélo, offices de tourisme) proposant des services adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et situés à moins de 5 kilomètres d'un itinéraire cyclable balisé. Existant depuis 2012, ce label est en plein essor.

Le Département offre à chaque établissement labellisé un kit de réparation ainsi que les frais d'adhésion au label (200 € pour 3 ans).

INFORMATIONS

PPRi révisé et approuvé



L'arrêté préfectoral n°902/2016/DDT du 21/11/16 porte approbation du Plan de Prévention des Risques "Inondations" (PPRi)

de la Moselle Amont révisé. L'arrêté ainsi que le dossier sont consultables en mairie.

Les documents sont également disponibles sur le site dans une nouvelle rubrique située dans le menu "Activités Communales"



BENNE À DÉCHETS VERTS LES VENDREDIS



La benne à déchets verts est installée depuis le vendredi 2 juin sur l'espace technique accessible depuis la place de la gare en passant devant l'entreprise Laporte.

L'accès est autorisé tous les vendredis de 8h à 16h30 jusqu'à l'automne.

Une information complémentaire sera donnée lors du retrait de la benne.

Nouveau depuis le 31 mars 2017 rejoignez-nous sur la page facebook

www.facebook.com/MairiedeBussang

Toujours :

Bus-info papier distribué dans les boîtes aux lettres.
Informatique (PDF) sur le site internet

Sites internet : Bussang.fr et Bussang.com

Messagerie : mairie-bussang@orange.fr

Panneau lumineux

Traditionnel :

Courrier papier

Bureaux ouverts lundi au samedi 08h00 à 12h00
mardi, jeudi et vendredi 15h00 à 17h00

INFORMATIONS (Suite)



La Halle est maintenant dotée de rideaux latéraux modulables afin de protéger des intempéries (pluie, vent ...) les participants aux diverses manifestations.

Une Aide pour L'achat D'un Vélo à Assistance Électrique



Depuis le 19 février 2017, le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer a mis en place une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Les acheteurs peuvent bénéficier d'une aide de 20% limitée à 200 Euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (hors option et montant TTC).

Cela s'adresse à toute personne physique majeure justifiant d'un domicile en France et à toute personne morale justifiant d'un établissement en France.

[Disposition valide jusqu'au 31 janvier 2018 \(une seule fois par bénéficiaire\).](#)



Padel Tennis au CAMPING



Le 28 juin, le « Domaine de Champé » a inauguré son Padel Tennis en présence de monsieur Henri LECONTE, à l'origine de ce nouveau concept de Tennis/ Squatch.

Les habitants de Bussang y auront accès gratuitement après s'être inscrit au bureau du camping.



Budget

Le printemps est la saison de lancement du Budget pour notre commune

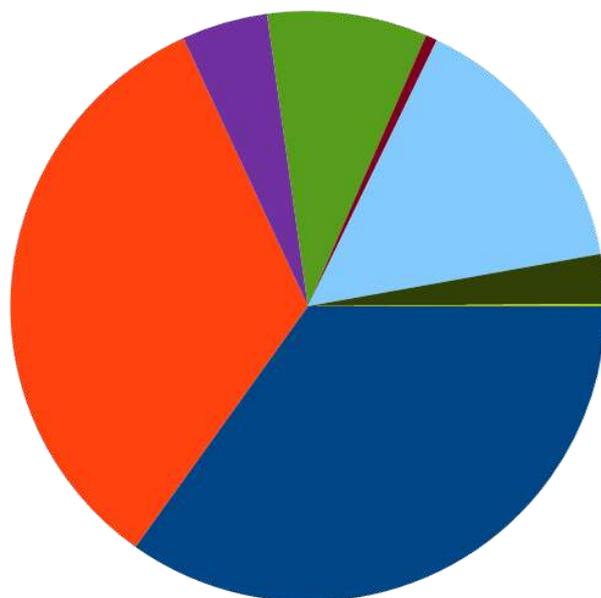
C'est un moment important de la vie municipale avec le choix des orientations budgétaires pour l'ensemble de l'année .

- ✓ Ce moment est là , pour prévoir et autoriser les dépenses et les recettes de notre collectivité .
- ✓ Ce sont des chiffres, des graphiques, des tableaux représentant une technique comptable rigoureuse.

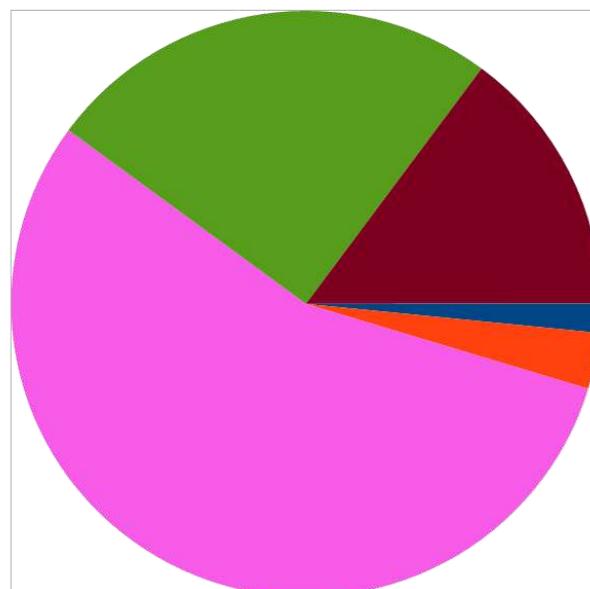
[Vous trouverez ci-dessous le détail de l'ensemble de ce budget.](#)

Détail du budget général 2017 : Montant de 2 892 751 euros dont 1 770 386 euros en fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Montants	%
Charges à caractères générales	616846	34,85%
Charges de personnel	589158	33,28%
Atténuations de charges	82866	4,68%
Virement à la section d'investissement	154087	8,70%
Opérations d'ordre entre section	11011	0,62%
Autres charges de gestion courantes	266151	15,04%
Charges financières	47902	2,70%
Charges exceptionnelles	2365	0,13%
TOTAL	1770386	



Recettes de fonctionnement	Montants	%
Atténuation de charges	28000	1,58%
Produits des services	54850	3,10%
Impôts et taxes (dont Casino)	981085	55,42%
Dotations et participations	443670	25,06%
Produits de gestion divers (dont forêt)	262171	14,81%
Produits financiers	10	0,00%
Produits exceptionnels	600	0,03%
TOTAL	1770386	



Budget suite

Le budget 2017 en totalité

Les élus ont votés lors des séances des conseils municipaux du 31 mars 2017 et du 07 avril 2017 le budget général et les six budgets annexes qui s'élèvent pour l'année 2017 à 5 052 863 euros .

Pour information , la commune consacre 2 217 628 euros à l'investissement
soit 43,88% de la masse budgétaire (Travailler pour l'avenir , c'est d'abord investir)

Les sept budgets de la commune

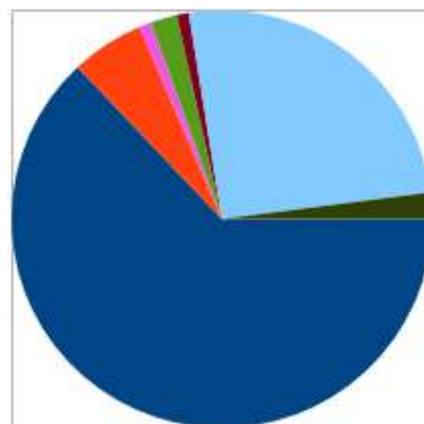
* Budget Général	2 892 751
* Budget annexe de l'eau	616 665
* Budget annexe de l'assainissement	665 635
* Budget annexe des activités forestières	366 633
* Budget annexe du service fossoyage	5 071
* Budget annexe lotissement (Blau)	323 212
* Budget annexe lotissement (Autre)	182 896

Total Général	5 052 863 euros

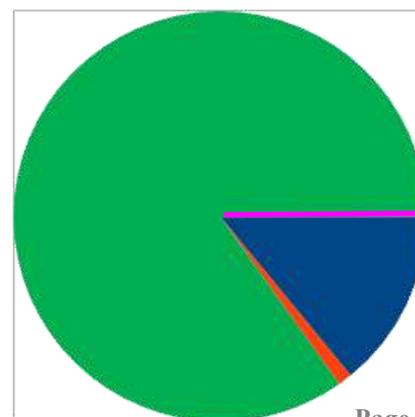
Budget Général

Focus sur deux chapitres

73- Impôts et taxes	981085	%
Taxes foncières et d'habitation	617749	62,94%
Cotisations CVAE	55001	5,61%
Imposition forfaitaire sur IFRE	9335	0,95%
Fond de compensation-péréquation	20000	2,04%
Taxe de séjour	9000	0,91%
Prélèvement /produits jeux casino	250000	25,41%
Taxe additionnelle droits de mutation	20000	2,04%



75-Produits de gestion divers	262171	%
Revenus des immeubles	37000	14,11 %
Excédent budget annexe fossoyage	2871	1,09 %
Excédent budget annexe foret	222000	84,68 %
Produits divers de gestion	300	0,12 %



LES AXES DE TRAVAIL POUR 2017

1/Travaux place de la mairie et rue du théâtre.

- ◆ Séparation des eaux de pluie et des eaux usées afin de rendre ce quartier en séparatif et « d'augmenter » le rendement de la Station d'épuration .
- ◆ Remise aux normes de la distribution de l'eau de consommation .
- ◆ Modification et création de l'éclairage public .
- ◆ Modification de la zone de parking.
- ◆ Élargissement des trottoirs avec mise aux normes Handicap.

2/Amélioration du système d'alimentation en eau potable.

- ◆ Travaux prévus de 2016 à 2023.

2017 , priorité 1.1 (suite) : nouveau réseau de transfert entre les captages de la Kinsmuss et la station de traitement Larcenaire et reprise des captages de larcenaire.

3/Handicap

- ◆ Réfection des trottoirs avec mise aux normes (2017 : de la boucherie au WC public de la Mouline)
- ◆ Accessibilité de bâtiments communaux (2017 : chalet Luc Colin, Église)

4/Signalétique

- ◆ Élaboration du schéma directeur de la signalisation de la commune de Bussang avec une finalisation pour Octobre 2017.

5/Sites d'escalade

- ◆ Rando ferrata : création et mise en place d'un nouveau balisage.
- ◆ Via corda de la roche de l'ours : balisage , support et cotation de la difficulté des voies .
- ◆ Sites d'escalade de « Rochelotte » : (idem Roche de l'ours)
⇒ Création de topo d'utilisation des sites d'escalades de rochelotte et de la roche de l'ours .

6/Agrément et tourisme

- ◆ Élaboration du dossier de classement de la commune en « Station Classée de Tourisme ».
- ◆ Classement de l'Office de tourisme en catégorie 1 avec obtention de la Marque Qualité

Budget suite

7/Création d'une piste forestière de Lamerey

- ◆ Afin de sécuriser les sorties de bois et ne plus sortir par la rue du Chazal une piste serait créée avec sortie par le secteur de la Bouloie.

8/Extension du réseau d'assainissement collectif au Charat

- ◆ Dans le cadre de protection des sources et afin de respecter le schéma directeur d'assainissement , la commune a décidé (budget) de réaliser la construction d'un réseau d'assainissement collectif des eaux usées du secteur « Le Charat ».
- ◆ Seize habitations sont concernées.

9/Lotissement du Charat

- ◆ La commune a pu dans le cadre du PLU conserver ce secteur en zone constructible avec la possibilité de création d'un lotissement.
- ◆ Devant le peu de terrains communaux disponibles à proposer pour la construction de maisons d'habitations, la commune a fait réaliser une étude sur la création d'un lotissement au lieu dit :Le pré du Porc.

10/Divers dossiers en cours

- ◆ Servitude du domaine skiable de Larcenaire.
- ◆ Source du Charat
- ◆ Source Marie
- ◆ Contrat de rénovation énergétique
- ◆ Sécurité : alarme mairie et Services Techniques Municipaux

AGENDA



BUSSANG

Produits du terroir
Artisanat - Animations
Buvette - Petite restauration



MARCHÉ ARTISANAL Place de la Mouline

Organisé par la commune de Bussang et l'Office de Tourisme

Mardi 11, 18 et 25 juillet
1, 8, 15 et 22 août 2017 de 17 h à 21 h

Renseignements Office de Tourisme de Bussang au +33(0)3 29 61 50 37
info@bussang.com / www.ballon-hauter-vosger.com / www.bussang.com

dimanche 6 août
Concours Pêche
Grosses Truites
Repas aux étangs



Concours Pétanque
Société des Fêtes



Vendredis 4/11/18/25 Août



13 h 30 à la Mouline

vendredi 11 août Halle de la Mouline
Animation d'été
organisée par

une douce vie pour
MATHIL: E



Le Petit Jour des Vosges



Montée Historique du Ballon

www.monteeballondalsece.com

LES VOISINS DU SPORT AUTOMOBILE
BALLON D'ALSACE
2^{ème} MONTÉE HISTORIQUE INTERNATIONALE
11-12-13 août 2017



HISTORALLY JE VOIS LIVRE EN VOSGES

Samedi 12 Août 19 h 30
Apéritif offert par la Mairie de Bussang.
20 h 30 Dîner de Gala au Casino de Bussang.

Les samedi 19 août avec la distribution des dossards à 8 h 45 Place de la mairie à Bussang puis présentation des équipes, une collation sera offerte par la municipalité. A 9 h 30 départ en promenade vers St Maurice/Moselle par la voie verte pour une course sur route à Rupt/Moselle via le Thillot.

dimanche 20 août Place de la Mouline

Exposition Voitures



organisée par

Société Des Fêtes



Comité de Jumelage
BUSSANG LA TURRALLE




Le dimanche 19 août rassemblement à 8 h 30 à THIEFOSSÉ, puis promenade par la voie verte jusqu'à Vagney, puis une course sur route à Le Syndicat, un contre la montre et du cyclo cross St Etienne les Rmt.

vendredi 25 août Halle de la Mouline
Animation d'été
org par "Harmonie Bussang-St Maurice"



1617

LES HAUTES VOSGES
LE THILLOT



Les mineurs du Thillot font parler la poudre !

La commune du Thillot fêtera le 400ème anniversaire de la première utilisation en Europe de la poudre noire dans les mines en 1617. Dans le cadre des manifestations prévues les 15, 16 et 17 septembre 2017, un cycle de conférences aura lieu au Thillot. Ces dernières seront animées par Monsieur Francis PIERRE, Directeur des travaux Archéologique et Président de la SESAM (Société d'Etude et de Sauvegarde des Anciennes Mines).

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement, et celui-ci a plus de 15 ans,

Vous souhaitez **réduire votre facture de chauffage**, tout en améliorant le confort de votre habitation,

Vous pouvez bénéficier, sous conditions de ressources, d'**aides financières intéressantes** de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes ainsi que d'un **accompagnement personnalisé** pour réaliser vos travaux de rénovation thermique, permettant un gain énergétique de 25 % minimum.

Pour votre information, les **taux de subvention** observés sur les dossiers déjà financés s'échelonnent entre **35 et 70 % du coût des travaux**, selon les conditions de ressources et la nature des travaux réalisés.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de compléter le **questionnaire** ci-dessous et de le transmettre à l'ANAH.

Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un **diagnostic gratuit** de votre situation. Cette démarche ne vous engage en rien.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter la permanence de l'ANAH, chaque matin, de 9h 00 à 11h 30 – Tél : 03.29.69.13.76.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE

Je veux RÉDUIRE MA FACTURE de chauffage en réalisant des TRAVAUX dans mon logement !

Je profite d'un ACCOMPAGNEMENT GRATUIT et ADAPTÉ, suivant ma situation, auprès : de la délégation ANAH ou de l'Espace INFO→ENERGIE

Je peux bénéficier des aides du programme HABITER MIEUX de l'ANAH si je respecte les conditions ci dessous

- Je suis propriétaire de mon logement
- Mon logement a plus de 15 ans
- Je respecte les conditions de ressources

précisées dans le tableau ci-contre et coche la case correspondant à mon revenu fiscal de référence (revenus annuels perçus en 2015 figurant sur l'avis d'imposition 2016)

→ **Je souhaite**

	Oui	Non
· Isoler les combles ou la toiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Isoler les murs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Isoler les planchers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Changer le système de chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Remplacer les fenêtres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources	
	Ménage Très Modeste	Ménage Modeste
1	<input type="checkbox"/> 14 360	<input type="checkbox"/> 18 409
2	<input type="checkbox"/> 21 001	<input type="checkbox"/> 26 923
3	<input type="checkbox"/> 25 257	<input type="checkbox"/> 32 377
4	<input type="checkbox"/> 29 506	<input type="checkbox"/> 37 826
5	<input type="checkbox"/> 33 774	<input type="checkbox"/> 43 297
par personne supplémentaire	<input type="checkbox"/> + 4 257	<input type="checkbox"/> + 5 454

- Je souhaite obtenir des informations sur le financement de travaux d'adaptation au logement permettant le maintien à domicile et être contacté par l'Anah

→ **Je retourne le coupon à :**

Délégation de l'Anah 22 à 26 avenue Dutac
☎ 03.29.69.13.76 (de 9H à 11H30 du lundi au vendredi)
En précisant mes coordonnées :

88026 EPINAL CEDEX
Mail : anah@vosges.gouv.fr

Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Mail :@.....

→ **L'organisme me contacte :**

Ce coupon sera transmis à un organisme agréé qui vous contactera afin de vous accompagner gratuitement et d'étudier votre projet.

Quand souhaitez-vous être contacté ?

Jour	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.
matin	<input type="checkbox"/>				
après-midi	<input type="checkbox"/>				

Cette démarche ne vous engage en rien.

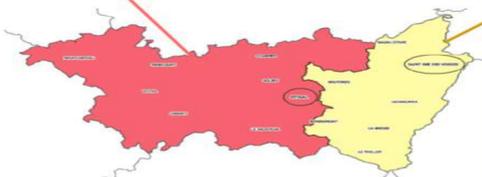
... Sinon je contacte l'Espace INFO→ENERGIE de mon secteur pour obtenir des conseils techniques et financiers.

EIE Centre & Ouest Vosges à Epinal
Prenez rendez-vous par téléphone : 03-29-82-93-85
ou par mail cov@eie-lorraine.fr

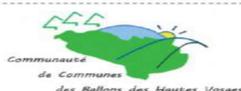
EIE porté par
ALCC
Agence Locale de Chauffage et de Climat
Maison de l'Énergie

EIE Est Vosges à Saint-Dié-des-Vosges
Prenez rendez-vous
par téléphone au 03-29-56-75-18
ou par mail estvosges@eie-lorraine.fr

EIE porté par



Distribué par :





Mission Locale

Social (suite)

La Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées

Un service pour les jeunes 16/25 ans

Implantée à Remiremont, la Mission Locale a pour but de :

- ✓ Faciliter l'accès à l'emploi et l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire)
- ✓ Accompagner les entreprises dans le recrutement des jeunes du territoire
- ✓ Assurer un relais de partenaires visant à l'animation territoriale en faveur du public accompagné par la Mission Locale.

La Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées, c'est :

- Plus de 1 600 jeunes suivis par an
- Plus de 900 entreprises partenaires
- Une structure qui adapte son offre de service aux besoins des jeunes et des entreprises
- Une équipe de conseillers professionnels dédiée à l'accompagnement des jeunes et des entreprises

Les + de la Mission Locale :

- La mise en place d'un accompagnement global individualisé avec un conseiller référent
- Un partenariat avec les acteurs du territoire dans les domaines de la formation, l'emploi et du social
- Une ouverture sur les projets visant à l'animation territoriale
- L'expertise du tissu économique et professionnel local.

Infos pratiques pour nous contacter :

Adresse : 8 bis place Jules Méline à Remiremont

Tél : 03 29 62 39 15

E-mail : missionlocale@mlprv.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 (sauf mardi matin) et 13h15 à 17h00



Forum Mobilité Internationale
(janvier 2016)



Signature accord de partenariat avec
Actua (avril 2016)

Social (suite)



**Vous êtes aidant,
de votre conjoint ou d'une personne de
votre entourage,
alors ce qui suit vous concerne :**

**LA CARTE
D'URGENCE
AIDANT**

Être aidant, c'est apporter, à titre non professionnel, une aide régulière à un proche aidé en situation de dépendance ou de perte d'autonomie.

C'est aussi et surtout accompagner une personne aimée et faire face à tous les bouleversements que la maladie ou la dépendance entraînent : changements dans l'apparence ou le caractère de la personne, modifications des projets de vie et d'avenir, évolution de la relation entre l'aidant et l'aidé...

**Vous vous posez alors un certain nombre de questions
et notamment celles-ci :**

**S'il m'arrive quelque chose à l'extérieur de mon domicile,
comment sera prévenue la personne que j'aide ?
De quel accompagnement peut-elle prétendre en urgence ?**

VOUS N'ETES PLUS SEUL, vos préoccupations sont aussi les nôtres

Nous vous invitons à vous signaler en mairie ou CCAS de votre commune. Vous y serez bien accueilli. Puis nous prendrons contact avec vous et vous entretiendrons de notre projet de carte d'aidant. Des réponses adaptées à votre situation vous seront alors données et une carte pourra être envisagée.



Projet porté par l'ADRHM – Amicale Des Retraités de Haute Moselle - au sein du groupe de travail constitué des élus des CCAS, et de la vice-présidente chargée des liens sociaux de la CCBHV.

**LA CARTE D'URGENCE
AIDANT
A l'accueil de votre commune
ou à l'ADRHM
03.29.25.19.71
adrhm@wanadoo.fr**

LA CROIX ROUGE – UNITE LOCALE DU THILLOT

La CROIX ROUGE est désormais installée dans ses nouveaux locaux :

dans la MAISON DES ASSOCIATIONS
CROIX ROUGE
17 Rue François Fremiot
88160 Le THILLOT



N° de Téléphone : 03 29 23 89 63 (répondeur) - Adresse Mail : cdldelethillot88@gmail.com

Ces locaux sont plus pratiques d'accès, rez-de-chaussée, aussi bien pour la réception des denrées que pour la distribution, ils sont également plus clairs.

Les permanences restent inchangées : les MARDIS et MERCREDIS de 9 h à 11 h.

PRINCIPALES MISSIONS :

- ACCUEIL & ECOUTE
- DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
- VESTIAIRE
- VISITES & ANIMATIONS dans les hôpitaux de le Thillot et Bussang
- PLAN D'URGENCE NATIONAL
- NOËL DES ENFANTS

La Mairie de Bussang se mobilise

Vous avez droit à une bonne complémentaire santé

L'Etat a imposé aux entreprises et leurs salariés, l'adhésion à une nouvelle complémentaire santé avec participation financière de l'employeur et du salarié au 1er janvier dernier. Les non salariés ne sont donc pas assurés d'office.

Devant le désengagement de la Sécurité Sociale, les retraités et demandeurs d'emploi se trouvent dans une position délicate et l'adhésion à une complémentaire santé est souvent trop chère pour beaucoup. Une société d'assurance nous a proposé une ristourne de 30 % environ aux habitants de Bussang si la commune mettait à disposition une salle afin d'organiser une réunion d'informations. La décision a été prise de mettre donc la salle des fêtes à disposition afin de vous informer sur le sujet et les attentes des uns et des autres.

Bien entendu, cette salle serait mise à disposition de toute autre assurance santé qui en ferait la demande.

Il ne s'agit pas d'apporter une caution municipale, quelle qu'elle soit, mais l'unique but est de faire bénéficier, les Bussenets qui le désirent, de cette opportunité de réduction de cotisation santé afin de rendre les soins médicaux, dentaires...accessibles à tous.



Des activités physiques ludiques et conviviales pour maintenir son autonomie



Vous êtes âgé(e)s de 60 ans et plus, vous souhaitez prévenir les chutes, travailler votre coordination, et votre souplesse pour vous maintenir en forme de manière ludique et conviviale.

L'association « Réseau Activité Physique Santé du Pays de Remiremont » vous propose de participer chaque semaine à des séances d'activités, encadrées et sécurisées par des enseignants en Activité Physique Adaptée.

Ce programme qui débutera dès la rentrée de septembre 2017 à la salle des fêtes de Bussang, vous permet d'avoir un suivi et des conseils personnalisés tout au long de l'année pour vous maintenir en forme au quotidien, (re)prendre goût à la pratique d'une activité physique régulière sous forme de jeux collectifs et d'ateliers sur l'équilibre, le renforcement musculaire, la souplesse... Ces activités s'adaptent aux envies et aux possibilités de chacun.



Les places étant limitées vous pouvez dès maintenant vous préinscrire ou demander des renseignements directement auprès du Réseau Activité Physique Santé par téléphone au 03.29.23.40.00 ou par mail à rap.s.remiremont@sante-lorraine.fr



Programme en partenariat avec la ville de Bussang, l'amicale des retraités de hautes-Moselle et l'association SIELBleu.

ETAT CIVIL du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016

Mariages



Le 06 août MARTINELLI Sophia & LAPITCHET Renaud
Le 03 septembre : PIERREL Virginie & GEHIN Frédéric
Le 10 septembre BEHAGUE Mélanie & DUJARDIN Christian
Le 17 septembre FLAMENT Anaïs & MASLAG Alexis
Le 29 octobre HEHN Claire & WIERZBICKI Pawel
Le 17 décembre SCHOENACH Brigitte & RICHARD Dominique

Le 18 janvier LEVAIN Manon
Le 19 mars BLAUM Lila
Le 21 mai ANTOINE Liborio
Le 23 mai SATRE-BUISSON FAUVET Tom
Le 05 juillet HAMAMI Llyes
Le 02 août MARIOTTI Chanel
Le 28 octobre HENRY Juliette
Le 31 octobre POIROT Ayden
Le 8 novembre MARTIN DAIL Laouënan
Le 16 novembre ERBS MONGE Anaïs
Le 28 novembre PINTO Noah
Le 06 décembre BELLOY Marilou

Naissances



Décès



Le 18 février Mme COSTET Marie
Le 18 juin Mr BAZIN René
Le 19 juin Mr HANS Marcel
Le 16 août Mme COURTOIS Simone
Le 07 novembre Mr FOKI Maurice
Le 29 novembre Mme RUMIZ Cosette
Le 13 décembre Mr GABRIEL Yves

Transcriptions

Le 11 janvier Mr BEXON Olivier
Le 17 janvier Mr GRIESSER Jean, Luc,
Le 19 janvier Mr COLNEL Robert,
Le 19 février Mr GODEL Gilbert,
Le 16 avril Mme FRECHIN Micheline,
Le 24 mai Mr PIERREL Claude
Le 07 juin Mr GAIDOT Jany,
Le 20 juin Mme MANGEL Odile,
Le 04 septembre Mr PARMENTIER Yvan,
Le 14 septembre Mr JEROME Jean,
Le 19 septembre Mr POIROT Christian,
Le 15 décembre Mr MANGEL Jean, Pierre

